

Métropole | A Floirac, des ateliers pour la biodiversité



« Ce guide n'est qu'un début » voilà comment, dans leur édito, les maires de Rive Droite, Floirac, Lormont, Cenon et Bassens présentent le nouveau guide de gestion écologique du parc des Coteaux. Engagés depuis 2013 dans une réflexion-action commune pour développer une méthode et un outil de gestion partagé pour le parc des Coteaux, les 4 villes du Grand Projet des Villes Rive Droite ont invité mardi dernier, élus, techniciens, jardiniers, habitants et partenaires à une journée de présentation et d'échanges consacrée à la gestion écologique du parc des Coteaux.

La matinée était consacrée à la présentation du parc Lab, laboratoire du parc des Coteaux, et à celle de l'étude « la Sagesse des Jardiniers » qui s'achève cette année avec la publication d'un guide pratique de gestion écologique du parc des Coteaux du même nom. Celui-ci présente le parc des Coteaux, le plan de gestion intercommunal et l'abécédaire du jardinier ainsi que des conseils et préconisations de gestion présentés sous forme de fiches pratiques.

Impliquer les habitants

Mais parce que le guide n'est qu'un levier pour marquer l'engagement dans la valorisation du parc des Coteaux, l'après-midi était consacré à des ateliers-découvertes pour mieux sensibiliser au monde végétal. Près de 80 élus, techniciens, jardinier et habitants des villes de Brassens, Lormont, Cenon et Floirac se sont ainsi répartis en quatre groupes, issus des thématiques du guide de gestion que sont les espèces parapluies, les clairières, le boisement naturel et les déchets. Ils ont été nombreux à choisir les « espèces parapluies », un atelier animé par Mathieu Molières, écologue de l'association Cistude Nature et Emmanuel Nagoua, technicien en écologie chargé de la gestion du parc de l'Ermitage pour la Ville de Lormont.

Au Parc du Castel, emmitouffés dans leur manteaux d'hiver, élus, habitants et techniciens ont bravé le froid de décembre pour partir à la connaissance des espèces parapluies. Derrière ce drôle de nom se cache une kyrielle d'animaux dont l'étendue du territoire permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces si celles-ci sont protégées. Une espèce dite "parapluie" est donc une espèce avec un espace vital très grand et dont la restauration de l'habitat est essentielle pour améliorer plus généralement les biotopes d'autres d'espèces.

Une des espèces parapluies évoquée à l'occasion de cet atelier, c'est l'[Azuré du Serpolet](#). Ce papillon bleu et noir est une espèce protégée que l'on pouvait auparavant observer dans certaines zones du parc. En effet, l'Azuré du serpolet, dont la plante hôte dans le Sud-Ouest est l'origan, préfère les ourlets calcaires.

Depuis l'année dernière pourtant, le papillon est introuvable. Au travers d'un circuit dans le parc du Castel à

Floirac, les deux animateurs expliquent l'importance de communiquer sur ces espèces pour créer une conscience collective des habitants. Le lien avec le parc des Coteaux? La prise en compte dans la gestion courante de ces espèces permettra la préservation des cortèges floristiques et faunistiques associés comme les prairies semi-naturelles ou encore les pelouses calcicoles du parc. Une pédagogie nécessaire pour Emmanuel Nagoua, qui permet, sur le long terme, de favoriser une biodiversité la plus large possible.

Alizé Boissin

Crédit Photo : Aqui

Publié sur aqui.fr le 08/12/2017

[Url de cet article](#)